



DEVENIR MONITEUR SAISONNIER

**Les prérogatives du titulaire du Certificat de Qualification
Professionnelle "Initiateur Voile"**

Le CQP Assistant Moniteur de voile évolue vers le CQP « Initiateur Voile ».

Le moniteur CQP Initiateur Voile intervient sous l'autorité du Responsable Technique Qualifié (BEES Voile, BPJEPS Voile, DEJEPS Voile) qui lui définit ses moyens de travail et son niveau d'autonomie en fonction des conditions d'environnement naturel, matériel et humain, et au regard des compétences techniques spécifiques du moniteur CQP (PAV, Dériveur, Catamaran, Habitable). Son activité est limitée dans le temps à 500 heures par an.

Les compétences qui seront nécessaire pour valider sa qualification sont regroupées en 4 Unités de Compétences Techniques (UCT), prérequis pour accéder à la formation pédagogique, et 6 Unités de Compétences Capitalisables (UCC) partie pédagogique de la formation organisée en 3 domaines de compétence : Sécuriser, Animer, Enseigner.

CERCLE DE VOILE DE MARTIGUES - BP 40 064 - 13692 MARTIGUES CEDEX

Tél. 04 42 80 12 94 - club@cvmartigues.net

SIREN : 3011009620028

APE 9312 Z



Présentation du cursus

1ère étape : les prérequis pour accéder à la formation pédagogique

- **L'attestation de capacité à naviguer** en autonomie et de choisir sa zone de pratique (niveau technique 4 FF Voile) délivrée par un évaluateur technique habilité de la FF Voile, pour au moins un support nautique à voile, inscrit sur le serveur FF Voile.
- **Le permis de conduire d'un bateau de plaisance** à moteur ou titre de navigation admis en équivalence ou reconnu de niveau supérieur.
- **L'attestation de formation aux premiers secours** de type PSC1 ou AFPS ou PSMER ou équivalents valides, ou certification admise en équivalence ou reconnue supérieure à ce niveau.
- **L'attestation de capacité à nager 100 mètres** avec passage sous un obstacle en surface d'un mètre de long délivrée par une personne titulaire d'une certification professionnelle ad hoc.
- La **licence club** avec le statut " pratiquant " ou " compétition "

CERCLE DE VOILE DE MARTIGUES - BP 40 064 - 13692 MARTIGUES CEDEX

Tél. 04 42 80 12 94 - club@cvmartigues.net

SIREN : 3011009620028

APE 9312 Z

Le Niveau 4

TECHNIQUE	SÉCURITÉ
<p>Maitriser les réglages et la conduite, pour faciliter le pilotage dans les différentes conditions de vent et de mer.</p>	<p>Maitriser les procédures permettant de limiter les risques en cas de situations inhabituelles (avaries, vent fort, calme...).</p>
<p>Trajectoires directes (sous puissance ou surpuissance)</p>	<p>Connaître les procédures d'alerte et de signalement.</p>
<p>Se déplacer pour conserver l'assiette du support en longitudinal et en latéral.</p>	<p>Choisir, dans le matériel disponible, celui adapté à son niveau et aux conditions.</p>
<p>Adapter les réglages en fonction de l'allure et des conditions de vent et de mer pour faciliter le pilotage.</p>	<p>Maitriser le ressalage par vent fort.</p>
<p>Trajectoires indirectes (sous puissance ou surpuissance)</p>	<p>Dégréer sur l'eau, rentrer sous voile réduite ou à la rame/bras.</p>
<p>Virer de bord et empanner en maîtrisant l'angle de sortie (près, large, vent arrière).</p>	<p>SENS MARIN - ENVIRONNEMENT</p>
<p>Rejoindre un point du plan d'eau sans augmenter inutilement la route (notion de cadre).</p>	<p>Concevoir un programme de navigation en fonction du site et des évolutions du contexte.</p>
<p>Coordination</p>	<p>Sens marin</p>
<p>Occuper chaque poste lors des manœuvres, en coordination avec le reste de l'équipage.</p>	<p>Choisir une zone de navigation en fonction des dangers et des informations météo disponibles permettant un retour facile y compris en cas de détérioration des conditions.</p>
<p>Conduite en surpuissance</p>	<p>Savoir se situer sur le plan d'eau.</p>
<p>Coordonner les actions barre et écoute pour équilibrer le bateau sans changer d'allure.</p>	<p>Participer aux tâches collectives.</p>
<p>Coordonner les actions du gréement et des appuis pour équilibrer le flotteur sans changer d'allure ; utiliser les foot straps.</p>	<p>Environnement</p>
<p>Maîtriser le water start.</p>	<p>Connaître les règles d'accès et de préservation des sites naturels.</p>
<p>Navigation</p>	<p></p>
<p>Savoir se situer en permanence sur la carte et sur l'eau.</p>	<p></p>

Vous trouverez une offre de stage de formation technique pour vous préparer au niveau 4, ces stages vous feront progresser autant sur les aspects pratiques de navigation que sur les connaissances utiles à la pratique.

Organisation de test technique de niveau 4

Pour vous permettre le plus facilement possible de valider votre niveau technique, nous vous proposons un calendrier de tests techniques sur l'ensemble de la région SUD Provence-Alpes Côte d'Azur. Plus d'informations [ici](#)

CERCLE DE VOILE DE MARTIGUES - BP 40 064 - 13692 MARTIGUES CEDEX

Tél. 04 42 80 12 94 - club@cvmartigues.net

SIREN : 3011009620028

APE 9312 Z

2ème étape la Formation Pédagogique

La formation pédagogique organisée en alternance d'une durée minimum de 160 heures, 80 heures en centre de formation et 80 heures dans un club avec un groupe de pratiquants. Elle doit permettre de développer des compétences dans les domaines de la sécurité, de l'animation, et de l'enseignement, nécessaires à l'encadrement de la voile. Le centre de formation organise son alternance en fonction des disponibilités des stagiaires et des situations pratiques formatrices qui seront conduites sous la responsabilité d'un formateur tuteur.

Pour valider la qualification, il sera mis en place pendant de la formation un ensemble d'épreuve de certificatives pour répondre aux 6 Unités de Compétences Capitalisables (UCC) du CQP " Initiateur Voile ".

- UCC 1 : sécuriser le contexte de la pratique
- UCC 2 : favoriser le développement d'attitudes préventives chez les pratiquants
- UCC 3 : permettre un temps de pratique maximal
- UCC 4 : entretenir l'engagement des pratiquants
- UCC 5 : intervenir pour accélérer les progrès des pratiquants
- UCC 6 : évaluer le niveau d'autonomie des pratiquants

CERCLE DE VOILE DE MARTIGUES - BP 40 064 - 13692 MARTIGUES CEDEX
Tél. 04 42 80 12 94 - club@cvmartigues.net

SIREN : 3011009620028

APE 9312 Z

L'ensemble du suivi de vos certifications se fera par un système dématérialisé à partir de votre espace licencié.

A l'issue de la formation et après avoir satisfait aux épreuves de certification, votre dossier sera traité par le Jury pour la délivrance de votre CQP " Initiateur Voile ".

Important : Vous devez être licencié(e) à tout moment de la formation et jusqu'à la délivrance du diplôme.

CERCLE DE VOILE DE MARTIGUES - BP 40 064 - 13692 MARTIGUES CEDEX

Tél. 04 42 80 12 94 - club@cvmartigues.net

SIREN : 3011009620028

APE 9312 Z

